

Developpement durable et gestion des ressources naturelles en Tunisie

Mtimet A.

in

Camarda D. (ed.), Grassini L. (ed.).

Local resources and global trades: Environments and agriculture in the Mediterranean region

Bari : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 57

2003

pages 159-162

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=4001966>

To cite this article / Pour citer cet article

Mtimet A. **Developpement durable et gestion des ressources naturelles en Tunisie.** In : Camarda D. (ed.), Grassini L. (ed.). *Local resources and global trades: Environments and agriculture in the Mediterranean region.* Bari : CIHEAM, 2003. p.159-162 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 57)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

DEVELOPPEMENT DURABLE ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES EN TUNISIE

A. Mtimet

Direction des Sols, Ministère de l'Agriculture, Tunisie

RÉSUMÉ

La Tunisie appartenant au Maghreb Arabe et au monde méditerranéen accorde une importance particulière au développement durable à partir de sa stratégie de développement économique et ses plans d'action nationaux. Plusieurs programmes régionaux de développement touchent toutes les couches de la population. Des crédits réservés de 1997 à 2000 d'un montant de 272 MD ont été alloués à la formation professionnelle de 28.000 jeunes. De même, les programmes de développement rural intégré (PDRI) et de développement urbain intégré (PDUI) : renforcement de l'infrastructure et des équipements collectifs; amélioration des revenus des populations rurales, etc. ont contribué largement à cet effort.

La fragilité des ressources naturelles eau, sol et végétation dans des milieux arides à semi-arides du pays a induit à adopter des stratégies décennales pour la conservation et la gestion de la ressource, atténuer les effets de la désertification; et relever le défi d'assurer la satisfaction en quantité et en qualité des besoins alimentaires d'une population en croissance. La Tunisie a également adopté une politique d'ouverture qui s'est matérialisée par son adhésion à l'OMC et l'accord de libre échange avec l'Union Européenne; et une coopération exemplaire avec les organes des Nations Unies.

Quelles sont les approches pour promouvoir ce développement durable, et pour une meilleure gestion des ressources naturelles?

1. PROBLÉMATIQUE

La durabilité implique la préservation, la conservation du capital global à travers le temps.

L'argument éthique consiste à considérer que les générations futures ont le droit d'hériter (en terme de capital global humain et naturel) un capital suffisant leur permettant d'avoir les mesures et les potentialités à même de générer et de créer un niveau de bien-être au moins équivalent à celui dont jouit la génération présente.

Toutefois, le capital naturel peut subir des formes de dégradation. Pour en préserver un minimum, 3 règles peuvent être énoncées :

- 1- L'utilisation des ressources renouvelables ne doit pas excéder ou dépasser le taux de renouvellement.
- 2- Les ressources épuisables doivent être extraites à un rythme permettant leur remplacement par des ressources renouvelable.
- 3- Les émissions de déchets de toutes sortes doivent être inférieures à la capacité d'assimilation du milieu.

2. PRINCIPALES RÉALISATIONS TUNISIENNES (PAN ENVIRONNEMENT DURABLE, MEAT)

2.1. Ressources en terres

Le territoire tunisien s'étend sur 16,5 millions d'hectares englobant 2,9 millions d'hectares de terres fertiles à haute aptitude agricole dont 570.000 hectares irrigables, 6,5 millions d'hectares à potentialités moyenne à faible, et le reste, soit 7,1 millions d'hectares de terres incultes constituées essentiellement par les accumulations sableuses du Grand Erg (3,2 millions d'hectares), les étendues salines des chotts et sebkhat (2 millions d'hectares) et les affleurements rocheux nus (1,9 millions d'hectares).

L'occupation agricole des terres s'étend sur 5 millions d'hectare répartis comme suit :

- Céréaliculture	2.100.000 ha
- Oléiculture	1.400.000 ha
- Autres arboricultures	500.000 ha
- Cultures fourragères	300.000 ha
- Cultures maraîchères	120.000 ha
- Autres cultures et friches	65.000 ha

La superficie embrayée en cultures annuelles est très variable d'une année à l'autre selon la pluviométrie.

Les périmètres irrigués couvrent une superficie de 370.000 hectares représentant près de 7% des superficies cultivées et contribuent au tiers de la production agricole totale.

Les activités pastorales utilisent environ 4 millions d'hectares englobant 670.000 ha de forêts, 733.000 ha de steppes et de garrigues et 2.633 millions d'hectares de parcours naturels dégradés.

Les ressources en terres arables, pastorales et forestière productives ne s'étendent ainsi que sur 9 millions d'ha et offrent une diversité pédologique remarquable. Celle-ci a permis aux sols tunisiens de profiter au mieux des facteurs climatiques et de continuer à produire durant plus de trois millénaires.

2.2. Ressources en eaux

Les ressources en eau sont vitales pour la Tunisie parce que limitées. En l'absence d'une protection suffisante de ces ressources, un grand risque pourrait affecter la durabilité du développement. Ce qui conduit le pays à faire face à de très grandes contraintes en termes de quantité et qualité d'eau.

Les ressources en eau potentielles reconnues s'élèvent à 4.374 Mm³ dont 3.844 Mm³ sont considérées comme exploitables.

2.971 Mm³ sont actuellement mobilisés et 873 restent à valoriser alors que 50% seulement de ces ressources ont une salinité inférieure à 1,5 g/l et peuvent donc être utilisées sans restriction.

La croissance démographique urbaine et celle de la consommation d'eau potable par habitant constituent de véritables défis en zone aride.

Dans ce contexte, la gestion rationnelle des prélèvements, du stockage, du traitement, acquiert une importance économique et environnementale considérable et nécessite une stratégie à long terme impliquant de grands investissements et des programmes de maintenance qui grèvent le coût réel de l'eau.

La Tunisie a donné la priorité au cours des 25 dernières années à la valorisation des ressources hydriques en exécutant des plans directeurs élaborés pour les trois régions géographiques du pays.

2.2.1 Lutte contre la désertification et développement durable

La désertification dégrade les sols et entraîne l'extension de la pauvreté. Cette dégradation aboutit en effet à un déclin de la productivité et à la nécessité de surexploiter les ressources; ce qui accélère le processus de la désertification elle-même.

Pour limiter l'effet dévastateur de cette dernière, la priorité devrait revenir aux mesures préventives en faveur des terres menacées mais non-encore affectées.

Des activités alternatives pour la population concernée sont nécessaires pour permettre la mise en défens et la réhabilitation des zones ayant subi une sévère dégradation et alléger la pression exercée par les activités agricoles et pastorales sur les terres.

Les défis à relever pour contenir la désertification et assurer une gestion durable des terres à l'aube du 21^{ème} siècle concernant la nécessité:

a) d'adopter et d'appliquer une politique démographique cohérente ainsi qu'une stratégie d'aménagement

- du territoire compatibles avec la capacité de charge des régions méridionales du pays:
- b) de maîtriser tous les outils et techniques d'observation et d'évaluation pour faciliter la prise de décision
 - c) de disposer d'une stratégie nationale de réhabilitation des terres dégradées, de protection et de gestion durable des terres menacées ainsi que de programmes cohérentes d'intervention spécifique;
 - d) de renforcer matériellement la capacité des populations à entreprendre et entretenir à leur profit tous travaux traditionnels ou nouveaux de conservation des eaux et du sol, de reboisement ou d'amélioration des parcours dans leurs terroirs;
 - e) de développer tous moyens d'éducation, de sensibilisation, de concertation, d'obligation participative des communautés locales, des organisations rurales et des ONG au service d'une exploitation respectueuse de l'environnement;
 - f) de proposer des solutions alternatives aux populations s'adonnant au grand pastoralisme dans le sud.

2.3. Gestion et utilisation des forêts et parcours pour le développement durable

Les forêts et parcours jouent un rôle important dans l'environnement et le développement comme puits d'absorption du CO₂ et comme source primaire de biodiversité et de ressources génétiques, y compris la vie sauvage.

En Tunisie, comme dans l'ensemble de la zone aride, la forêt de protection doit prévaloir par rapport à la forêt de production.

Le rôle des forêts dans la stabilisation des bassins versants et dans l'établissement de microclimats locaux est important. Aussi fournissent-elles habitat et subsistance à une population nombreuse.

La surexploitation des forêts et parcours affecte leur capacité de renouvellement et réduit leur contribution à la régularisation du régime des eaux, à la conservation des sols, à la purification de l'air et à la diversité biologique.

Il n'est pas aujourd'hui certain que le bilan reboisement déboisement soit tout à fait positif malgré les programmes ambitieux.

2.3.1. La gestion écologiquement viable des forêts et parcours

Les forêts et parcours du pays sont menacés par surexploitation. La situation actuelle appelle des mesures urgentes et cohérentes .

Il conviendrait :

- a- de maintenir les forêts existantes et accroître leurs superficies par différentes mesures de protection, de régénération, de reboisement;
- b- de renforcer le programme national d'action en matière forestière;
- c- d'assurer une gestion rationnelle des forêts et parcours visant le long terme et l'accroissement des contributions écologiques et socio-économique des ressources forestières;
- d- de promouvoir l'utilisation du gaz dans le milieu rural comme substitut au bois de chauffe.

2.4. Protection du milieu marin

Les conséquences des activités humaines, des sources de pollution telluriques et autres entraînent la dégradation du milieu marin. Ces conséquences peuvent être considérables comme c'est le cas pour le golfe de Gabès et la plupart des lagunes tunisiennes dans lesquelles nous commençons à observer des phénomènes d'eau rouge avec tout ce que cela comporte comme effets nocifs sur les ressources vivantes. Par ailleurs, la bio-accumulation dans la chaîne alimentaire peut entraîner des conséquences sanitaires graves.

Ceci est incompatible avec un développement durable.

2.4.1. Objectifs à atteindre

- Axer l'intervention sur la prévision et le recours à des technologies non polluantes et à des normes de qualité bien spécifiées,

- Prévenir et réduire les rejets ayant des nuisances irréversibles sur le milieu marin et évaluer l'impact des nouveaux grands projets ,
- Assurer le suivi de la qualité du milieu marin et procéder à l'aménagement des lacs et lagunes fragiles.

2.4.2. Actions à réaliser

Mettre en place un réseau d'étude et de surveillance du milieu marin et lagunaire: déplacement des masses d'eau, qualité physico-chimique et micro-biologique, analyse des éléments polluants, indicateur de bio-surveillance, etc...